



PLANTAGES

BARAQUE

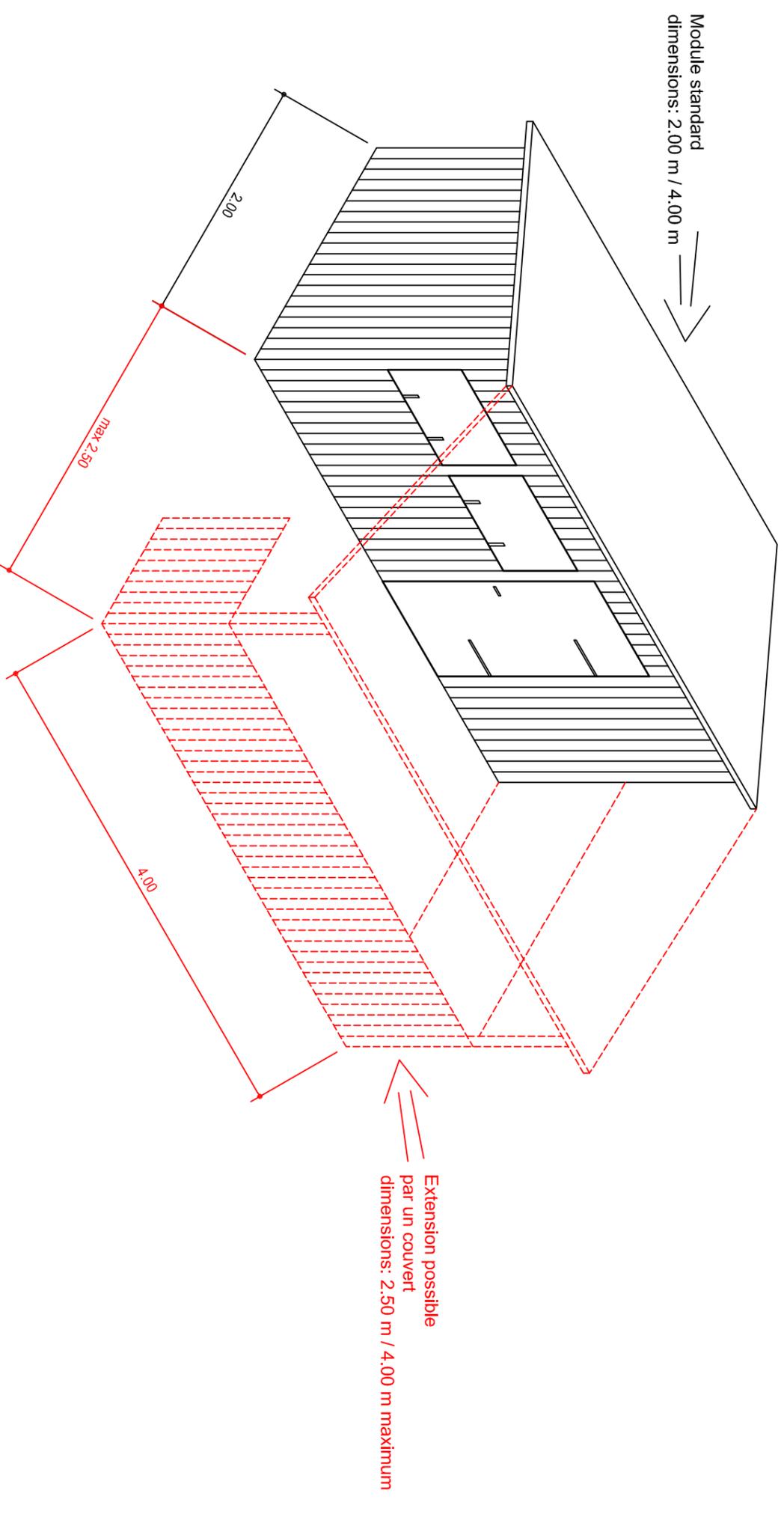
PLAN TYPE

Dess : 21.03.2004	Typ :
Modifications :	
A	D
B	E
C	F
Ech : 1:50	
Plan n° :	

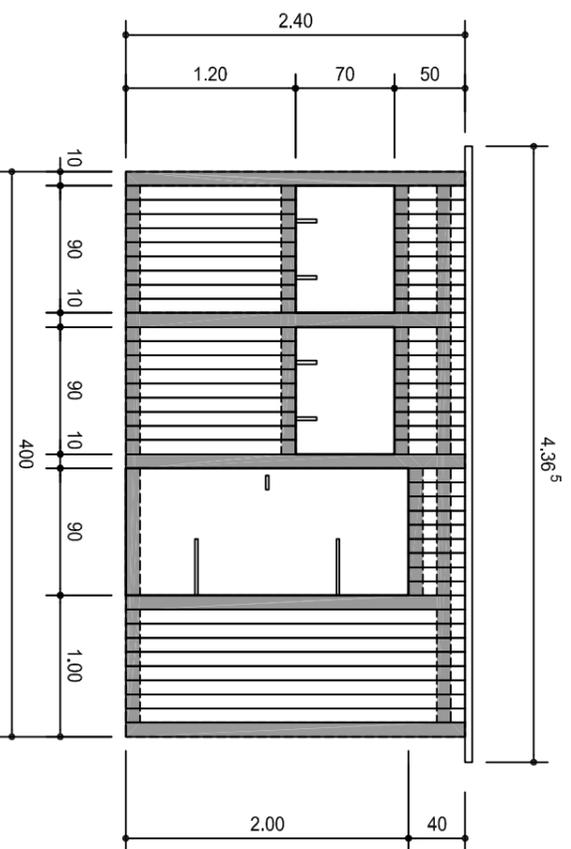
Caractéristiques du type admis par la Municipalité le 29 mars 1973

- implantation le long des chemins, à 50 cm des piquets, axée au milieu de la largeur, la façade avec ouvertures côté parcelle.
- dimensions: 4.00 m x 2.00 m x ou 2.00 m x 2.00 m
- hauteur façade ajourée: 2.40 m
- hauteur façade non ajourée: 2.00 m
- toiture: 1 pan
- couverture Eternit ondulé ou matériaux analogue, teinte brune. Aluminium admis pour autant que la couleur soit respectée. Pas de tuile.
- lambrissage en hauteur ou longueur, les 2 possibilités étant admises.
- teinte: chêne clair.
- coeneaux pas admis.
- contrevents autorisés.

VUE GENERALE



VUE DE FACE 1:50



VUE LATERALE 1:50

